

UN BEL EXEMPLE DE SOLIDARITE

« Une personne sur dix est au chômage, on est bien assez nombreux pour ne pas la laisser seule ».

Ainsi s'exprimait, en 1985, Jean-Baptiste de Foucauld, alors Commissaire au plan, fondateur de Solidarités Nouvelles face au Chômage.

Une association nationale

L'association SNC, est une association loi 1901, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse. Elle est présidée par **Gilles de Labarre**.

Elle propose une démarche originale de lutte contre le chômage et l'exclusion grâce à une chaîne de solidarité privée, composée de donateurs et d'accompagnateurs bénévoles à travers toute la France.

Ces derniers forment des groupes d'accompagnement et d'appui qui apportent à toute personne voulant retrouver un emploi un accompagnement personnalisé qui l'aide d'abord à se reconstruire, puis à trouver un emploi et à le conserver.

Les accompagnateurs bénévoles ne fonctionnent pas seuls : ils font partie d'un **Groupe de Solidarité** qui est le maillon de base de l'association.

Ce groupe peut être composé jusqu'à 10 à 12 accompagnateurs qui se réunissent chaque mois pour faire le point sur les accompagnements et s'épauler mutuellement en fonction des difficultés rencontrées.

En 2017, 200 groupes de solidarités réunissaient plus de 2 500 bénévoles qui ont accompagné plus de 4 000 demandeurs d'emploi dont 64 % ont retrouvé une activité en fin d'accompagnement.

L'association finance aussi des emplois, en payant tout ou partie des salaires et charges à hauteur du SMIC, pendant 6 à 12 mois. Appelés « **emplois solidaires** », ces emplois sont réservés au secteurs associatif ou de l'économie sociale et solidaire et sont financés grâce aux contributions des membres et des donateurs. En 2017, 1,3 millions d'euros de dons ont permis de financer plus de 108 emplois solidaires au sein de 100 structures partenaires

La création d'emplois complète ainsi la fonction d'accompagnement, en organisant une solidarité financière tournée vers l'activité et la reconstruction professionnelle.

Une association départementale

Le département des Alpes-Maritimes compte un taux de personnes en recherche d'emploi d'environ 11 %. En outre, le département compte 23 000 bénéficiaires du RSA. Il convient de rajouter les personnes sans emploi qui ne bénéficient d'aucun soutien financier, des « non-ayants-droits », privés de toute reconnaissance officielle, ce qui rend leur parcours pour la recherche d'un emploi plus complexe dans la mesure où ils cumulent plusieurs handicaps : difficultés dans leur vie quotidienne, altération de leur santé, détérioration de leur situation familiale, fragilisation de leur personnalité...

Dans notre département, deux groupes se sont créés : celui de SNC 06 Ouest (Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes et Le Cannet, Grasse, Peymeinade, Mouans-Sartoux et Valbonne) en 2003 et celui de Nice en 2015.

L'association intervient en complément des organismes officiels mis en place pour aider les chômeurs : Pôle Emploi, Espaces activités emplois, Missions locales, PLIE... et qui n'ont pas toujours le temps nécessaire à un accompagnement personnalisé.

L'objectif de l'accompagnement ne consiste pas à "trouver un emploi pour l'accompagné", mais à **l'aider à se mettre en situation pour le faire lui-même**. Cela permet aux accompagnateurs de prendre en compte beaucoup plus facilement les attentes et difficultés individuelles et de traiter les situations qui nécessitent de "donner du temps au temps".

Chaque accompagnement est effectué par **deux bénévoles** (bénéficiant d'une formation par l'association) qui constituent un **binôme**.

La démarche vise à aider la personne accompagnée à trouver en elle-même ses ressources pour reconstruire des liens, tant sur le plan personnel que professionnel, et pour trouver un emploi qui ait du sens pour elle.

Afin d'apporter plus de compétences et de soutien aux accompagnés, les accompagnateurs font appel à des « **personnes ressources** » qui, elles aussi bénévoles, mettent leurs compétences et leur expérience, ou leur propre réseau relationnel, à leur disposition et aider à résoudre des problèmes ponctuels (juridiques, financiers, santé, logement, social, ...).

Qui peut être accompagné ?

Toute personne qui, à la recherche d'un emploi ou menacée dans son emploi, pense qu'elle aura plus de chance d'y arriver si elle ne reste pas seule.

Dans le département, une **association locale « Les Amis de SNC des Alpes-Maritimes »**, présidée par Jean-Marie LAMOUREUX, coordonne et soutien l'action de ces groupes et agit en liaison étroite avec les pouvoirs publics, les municipalités, les associations et divers organismes privés engagés dans la lutte contre le chômage et l'exclusion.

**Si vous êtes chômeur et avez besoin de soutien,
ou si vous souhaitez apporter votre contribution à cette action de solidarité comme
accompagnateur ou personne ressource,
ou simplement faire un don,
vous pouvez contacter l'association :**

Solidarités Nouvelles face au Chômage
Tél. : 01 42 47 13 41 ou par Email à
snc06ouest@snc.asso.fr si vous demeurez dans l'ouest du département
ou à
contact.sncnice@gmail.com si vous demeurez à Nice ou dans les communes
limitrophes.